

Chambre de Commerce de Montréal.

RAPPORT GENERAL

—DE LA—

COMMISSION D'ETUDE D'EXPORTATIONS EN FRANCE

Monsieur le Président,

A la suite de l'adoption par le parlement fédéral de la Convention commerciale avec la France, notre Chambre de Commerce, par résolution du 30 Novembre 1894, institua une Commission d'étude chargée de rechercher le meilleur moyen pour mettre en exécution les conclusions du traité. Un certain nombre de sous-comités fut nommé afin d'examiner à fond et séparément

1o.—Chaque article porté sur le traité ;

2o.—Les produits qui n'y figurent pas, mais que le Canada espère pouvoir raisonnablement placer sur ce marché de France ;

3o.—Les conditions et la répartition de ce marché. Les moyens de transport, la valeur économique des principaux ports de France par rapport au commerce canadien ;

4o.—Les relations actuellement existantes

La tâche de ces sous-comités, Monsieur le Président, n'était pas une sinécure ; d'autant plus que les relations avec le pays de de nos ancêtres, en tant qu'exportations des provinces de Québec et d'Ontario du moins, avaient toujours été des plus faibles, qu'elles manquèrent généralement de suite et donnèrent rare-